

LEGENDE :

Espaces boisés classés art. L. 130-1 du code de l'urbanisme

Emplacements réservés pour services publics et installations d'intérêt général

Numéro de l'emplacement réservé, (voir liste des emplacements réservés)

Cheminement piéton

Bâtiment remarquable art. L. 123-1-5° du code de l'urbanisme

Bâtiment d'appage remarquable art. L.123-1-5° du code de l'urbanisme

Siège d'exploitation agricole

Autres ou alignement d'autres repérés au titre de l'article L.123-1-5° du code de l'urbanisme

Repérage d'une ancienne décharge réhabilitée

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement (se reporter ultérieurement au cahier des orientations d'aménagement)

Chemin piétonnier

Piste ski de fond

Recul de 10, 15 ou 18 m par rapport à l'axe de la route départementale hors agglomération

200 m

LES ZONES URBAINES

UA(ca), UA(c)

UB(a), UB(ca), UB(c)

UBa(ca), UBa(c)

UBh(ca)

UBp(a)

UBp(c), UBp(ca)

UX(ca)

UXb(ca)

LES ZONES A URBANISER

AU

AUb(c)

AUX(c)

(a): assainissement autonome

(ab): assainissement collectif autonome transitaire

(c): assainissement collectif

LES ZONES AGRICOLES

A

Aa

Ah

Ap

LES ZONES NATURELLES

N

Nc

Ne

Nh

Nig

Nj

Ni

Ns

PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES (cf. document du P.E.R. pour détails)

Risques forts

Risques modérés

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N° de l'opération	Description	Surface ou volume	Modalités de service
1	VILLERS	332 m²	Commune
2	Aménagement de la voie communale de la rue de la Chapelle, AU ou UBp(a)	200 m²	Commune
3	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	200 m²	Commune
10b	Création d'un emplacement réservé de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	200 m²	Commune
4	Création d'une voie communale de m de planéité pour accès au terrain de	100 m²	Commune
14a	Création d'une voie communale de m de planéité pour accès au terrain de	100 m²	Commune
5	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
15a	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
6	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
7	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
8	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
9	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
10	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
11	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
12	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
13	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
14	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
15	Aménagement de la voie communale, au lieu dit de la Chapelle, UA(c)	300 m²	Commune
16	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
17	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
18	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
19	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
20	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
21	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
22	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
23	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
24	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
25	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
26	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
27	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
28	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
29	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
30	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
31	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
32	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
33	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
34	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
35	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
36	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
37	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
38	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
39	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
40	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
41	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
42	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
43	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
44	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
45	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
46	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
47	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
48	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
49	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
50	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
51	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
52	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
53	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
54	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
55	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
56	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
57	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
58	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
59	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
60	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
61	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
62	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
63	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
64	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
65	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
66	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
67	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
68	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
69	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
70	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
71	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
72	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
73	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
74	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
75	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
76	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
77	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
78	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
79	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
80	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
81	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
82	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
83	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
84	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
85	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
86	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
87	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
88	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
89	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
90	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
91	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
92	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
93	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
94	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
95	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
96	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
97	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
98	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
99	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune
100	Création d'un ponton au lieu dit de la Chapelle, au lieu dit de la Chapelle	300 m²	Commune

DEPARTEMENT DE HAUTE SAVOIE

Commune de BELLEVaux

REVISION N°1 DU P.L.U.

Plan local d'urbanisme

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3

PLAN N°1

PLAN DE ZONAGE

Secteur Nord-Ouest

APPROBATION

16-05-1997

APPROBATION

23-05-2008

APPROBATION

01-09-2009

APPROBATION

03-03-2010

APPROBATION

21-02-2011

APPROBATION

13-06-2017

JUN 2017

Ech. : 1/5 000°

APPROBATION

ELABORATION P.O.S.

REVISION N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2

REVISION SIMPLIFIEE N°2

MODIFICATION N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3

APPROBATION

16-05-1997

APPROBATION

23-05-2008

APPROBATION

01-09-2009

APPROBATION

03-03-2010

APPROBATION

21-02-2011

APPROBATION

13-06-2017

JUN 2017

Ech. : 1/5 000°

APPROBATION

ELABORATION P.O.S.

REVISION N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2

REVISION SIMPLIFIEE N°2

MODIFICATION N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3

APPROBATION

16-05-1997

APPROBATION

23-05-2008

APPROBATION

01-09-2009

APPROBATION

03-03-2010

APPROBATION

21-02-2011

APPROBATION

13-06-2017

JUN 2017

Ech. : 1/5 000°

APPROBATION

ELABORATION P.O.S.

REVISION N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2

REVISION SIMPLIFIEE N°2

MODIFICATION N°1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3